

## Communiqué de presse

16 septembre 2015

**Chambre de  
commerce et  
d'industrie de  
Seine-Saint-Denis**

191 av Paul vaillant Couturier  
93000 Bobigny

[www.cci93.fr](http://www.cci93.fr)

0820 012 112 (0,12 €/min)

### Inscription en ligne pour passer le test d'évaluation en français (TEF)

Les personnes de 16 à 60 ans postulant à la naturalisation française doivent attester de leur connaissance de la langue française.

Elles ont l'obligation de passer des épreuves de compréhension et d'expression orale qui donneront lieu à une attestation du TEF (test d'évaluation en français).

Ce test peut être effectué à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis.

L'inscription se fait en ligne sur le site de la CCI

<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci93/test-evaluation-francais>

Un lien amène sur le centre de langue française

Pour s'y préparer, une description des épreuves, des exemples et des exercices sont disponibles à l'adresse :

<http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef/formation/tutoriels>

Renseignements : 0820 012 112 (0,12 / minute)

**Contact presse :**  
Isabelle Garcin  
01 48 95 10 14  
igarcin@cci-paris-idf.fr